

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 795

Rubrik: Échos des médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment ils nous voient

Si petite et vivant peu de grands événements, la Suisse fait rarement les titres de la presse internationale. *Le Monde*, dans sa présentation de la région Midi-Pyrénées (10.10) relève que ses dimensions dépassent celles de la Suisse ou de la Belgique. En outre, notre pays gêne souvent: *L'Express Rhône Alpes* titrait en 1970 un article (sérieux!) par «Faut-il annexer Genève?». Le 2 août 1914, au début de la Première Guerre mondiale, lors d'une réunion socialiste à la Salle Wagram à Paris, Marcel Sembat proclamait, en parlant des frères d'Alsace-Lorraine: «S'ils le veulent, ils formeront une République autonome, comme la Suisse; alliés à la Suisse, d'une part, au Luxembourg et à la Belgique, de l'autre: chaîne d'Etats tampons.»

De l'étranger, on nous observe, on cherche à faire notre bonheur, une attitude qui ne date pas d'aujourd'hui. Un bon moyen pour découvrir comment on nous voit de l'extérieur: les suppléments de certains journaux consacrés à la Suisse.

D'un caractère publicitaire, leur conception est cependant révélatrice de la considération accordée à notre pays. En 1981, le supplément magazine de l'hebdomadaire *Die Zeit* de Hambourg demandait à la rédaction du *Tages Anzeiger Magazin* de rédiger un numéro sur la Suisse. Ce fut réussi. Dans le même ordre d'idées, en 1955, l'hebdomadaire protestant français, *Réforme*, publiait un numéro consacré à la Suisse romande. Les articles furent rédigés par 29 auteurs et journalistes romands. En raison du choix des auteurs, il en est ressorti une image idéale de la Romandie.

Ces suppléments nous offrent parfois des sujets de méditation. En 1981, *L'Express* découvrait en

Suisse «L'Etat clochard»; en 1983, il tente d'expliquer comment «Etre Suisse». En 1964, *Le Monde* parlait de «La Suisse, témoin de l'Europe» et, à la veille de la visite du président Mitterrand en 1983, de «La Suisse, lieu privilégié des médiations».

Les revues économiques savent que notre pays intéresse les investisseurs. *Entreprise*, en 1973, essayait de répondre à la question «Qui tient l'économie suisse?». On trouvait dans cet article des portraits et une liste des cent premières sociétés suisses. *La Vie française* publiait des numéros «suisses» en 1984 et 1985. Les relations avec la France et la Communauté y étaient privilégiées.

Les suppléments du *Financial Times* ou d'autres journaux nous font toujours découvrir une image dans laquelle il est difficile de se reconnaître. A titre d'exemple, citons M. Albin Chalandon (*Le Monde* du 12.7.84): «La Suisse offre un modèle parfait de l'économie de compétition. Pas d'intervention, pas d'aide de l'Etat, pas d'entreprise publique, pas de trace de politique industrielle.» Quel libéral helvétique souscrira à ce jugement d'un homme de l'opposition française?

FONDS DISCRETS

Fondation arrosoir

La «Fondation du 16-Mars» est connue essentiellement par le passage que lui consacre le rapport de la commission d'enquête sur les griefs formulés par un ancien contrôleur des finances du canton de Berne. Dans l'Annuaire suisse du registre du commerce où elle figure, elle apparaît ainsi:

But: sauvegarder et réaliser ce qui favorise les intérêts communs du Jura bernois et du canton de Berne, etc.

Conseil de fondation: président, Marc-André

ECHOS DES MÉDIAS

Devenue presque orpheline depuis la fusion de sa sœur alémanique avec *Annabelle*, *Femina*, revue féminine paraissant tous les quinze jours, sera dorénavant en mains romandes. La Société d'éditions *24 Heures* l'a achetée au Groupe du *Tages-Anzeiger*, de Zurich.

* * *

Radio Z, radio zurichoise des milieux économiques, organise un cours «média» pour les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs de haut rang. Ils y apprendront comment se comporter face au micro ou à la télévision, ainsi que leurs droits face aux médias. Côté d'une journée, repas de midi compris: 750 francs.

* * *

Jürg Frischknecht signale dans la *WoZ* (43) la tentative de quatre journalistes de lancer à Zurich, en automne 1986, un quotidien du soir paraissant du lundi au vendredi. Risque financier à prévoir pour le lancement: cinq millions de francs. Qui est prêt à prendre une option? C'est la question.

Houmard, Malleray; secrétaire, Jean-Pierre Méroz, Saint-Imier; caissier, Eugène Wirz, Tavannes; membres, Danièle Vogt-Favre, La Neuveville et Armand Gobat, Tavannes.

La Fondation est inscrite au registre du commerce de Moutier.

L'article 84 du Code civil précise que les fondations sont placées sous la surveillance de la corporation publique (Confédération, canton, commune) dont elles relèvent par leur but.

On admet sans peine que le canton de Berne «pourvoit à ce que les biens (de la Fondation du 16-Mars) soient employés conformément à leur destination».